



Quote part supérieure à l'ensemble des locataires

Par **feebleu**, le **23/05/2014** à **17:13**

Bonjour,

Je suis locataire dans un logement hlm je vis dans une maison de 4 logements. Mon appartement est le plus grand 48 m² mais l'ensemble des 3 autres logements a une superficie supérieure à celle de mon appartement.

Je viens de recevoir mon décompte de charges et il apparaît que ma quote part est de 1617 euros pour un ensemble total de 3200 euros

Est ce normal qu'à moi seule j'assume plus de la moitié des charges du chauffage collectif ?

L'année dernière on m'avait remboursé plus de 200 euros et cette année alors qu'il y a eu une augmentation de 94 euros de provisions de charges je dois payer presque 300 euros. De plus l'année dernière ma quote part était inférieure à la moitié de l'ensemble total.

Merci d'avance pour vos avis.

Par **janus2fr**, le **24/05/2014** à **10:49**

Bonjour,

Lorsque vous avez signé votre bail, il vous a été remis la grille de répartition des charges (obligatoire). Vous pouvez donc vérifier si votre quote part est conforme.